

ÊTRE JUSTE,

Jean DEVOS, Professeur de philosophie en classe de Première supérieure au Lycée militaire de Saint-Cyr l'École

Cours en visioconférence proposé aux partenaires du Projet *Europe, Éducation, École* le 01/12/2011, 10h10-12h00 :

<http://melies.ac-versailles.fr/projet-europe/direct/>

<http://www.coin-philos.net/eee.11-12.programme.php>

Interface des acteurs – contacter c.michalewski@crdp.ac-versailles.fr

En résumé, je souhaite amener une réflexion sur la droiture, la rectitude et l'équité, à travers des textes d'Aristote et de Kant, notamment : Aristote, *Ethique à Nicomaque*, livre V [« la règle ne peut donner de détermination précise, au contraire de ce qui se passe dans l'architecture à Lesbos, avec la règle de plomb »] ; et Kant, *Métaphysique des mœurs*, introduction à la Doctrine du droit, Remarque [« Le droit (rectum) est opposé comme ce qui est droit <Gerade> d'une part à ce qui est courbe et d'autre part à l'oblique »].

Un texte de Hobbes

« Ces noms de *juste* et d'*injuste*, comme aussi ceux de *justice* et d'*injustice*, sont équivoques : car ils signifient choses diverses, suivant qu'on les attribue aux personnes ou aux actions. Quand on les applique aux actions justes, *juste* signifie le même que fait à bon droit, et *injuste*, fait tout au contraire de l'équité. Celui qui a fait quelque chose justement est nommé innocent, et ne mérite pas pour cela seul le titre de juste ; comme celui qui a commis une injustice est nommé coupable, plutôt qu'injuste. Mais quand ces termes sont appliqués aux personnes, *être juste* signifie le même que se plaire aux actions justes, s'étudier à rendre la justice, et l'observer partout ponctuellement. Au contraire, *être injuste* se dit d'une personne qui méprise la justice, et qui ne la mesure pas à ses promesses, mais à sa commodité présente. Par ainsi, il y a différence entre la justice, ou l'injustice, qui se trouvent en l'âme d'une personne, dans le fonds de ses mœurs, et celles qui se voient dans une action, ou dans une omission mauvaise. Et comme il peut échapper à un homme juste une infinité d'actions injustes, il en peut aussi sortir de justes d'une personne injuste. Cela étant, on peut nommer *juste*, un homme qui fait des actions justes, à cause que les lois les commandent, et qui n'en commet d'autres que par infirmité. Mais on doit appeler *injuste*, celui qui n'agit justement que par la crainte qu'il a des peines que les lois imposent et qui, en faisant des actions injustes, suit la pente de ses mauvaises inclinations. »

Thomas HOBBS, *Le Citoyen ou les fondements de la politique* (1642), traduction de Samuel Sorbière, Paris, GF Flammarion, 1982, pp. 115-116